

Remarques sur la périphrase *venir de + inf.*

dans le français des X^{VI}^e et X^{VII}^e siècles :

la fixation de l'expression du passé récent et la naissance de quelques emplois dérivés

Natsuki IKUTA

0. Introduction

Il est communément admis que la périphrase *venir de + inf.*, mise en général au présent ou à l'imparfait, concerne un passé récent dans le français contemporain. En outre, nous avons montré que ce syntagme verbal n'est pas limité à la simple expression d'un événement récent, mais il peut avoir les effets de justification, d'accroche ou d'évocation selon les contextes¹⁾ ; il s'agit d'emplois dérivés de la localisation d'un procès dans un passé récent.

Mais, selon VETTERS (1989), le latin et l'ancien français ne connaissaient pas le passé récent et au moyen âge, *venir de* s'employait uniquement au sens matériel, de même que *revenir de* qui, aujourd'hui encore, garde son sens matériel²⁾. Soit dit en passant, le sens matériel ou primitif de la locution verbale *venir de + inf.* est «avoir comme point de départ du mouvement le lieu où le sujet a accompli l'action indiquée par l'infinitif», tandis que le sens périphrastique est celui du passé récent.

Selon FLYDAL (1943), le sens périphrastique naît au X^V^e siècle mais ce n'est qu'à partir du X^{VII}^e siècle que la périphrase ne s'emploie plus dans le sens matériel, l'expression gardant, jusqu'au X^{VI}^e siècle, un sens nettement matériel à côté de sa valeur périphrastique³⁾.

Alors, nous essayerons d'élucider, dans cet article, l'époque à laquelle remonte la prédominance de l'emploi périphrastique sur l'emploi matériel et à quelle époque (et dans quelles œuvres littéraires) apparaissent les emplois dérivés.

Etant donné qu'il s'agit de voir comment les emplois du syntagme verbal *venir de + inf.* ont évolué du X^{VI}^e siècle au X^{VII}^e siècle, il faut rechercher efficacement des exemples de cette locution dans les textes de cette période. A cette fin, nous avons utilisé, parmi les œuvres littéraires des X^{VI}^e et X^{VII}^e siècles, les versions numérisées fournies par Gallica Classique (<http://gallica.pnf.fr/Classique/>), ATENA (http://un2sg4.unige.ch/athena/html/fran_fr.html), ABU (<http://abu.cnam.fr/>) ou Trismégiste (<http://www.chez.com/trismegiste/>). La liste des œuvres que nous avons consultées se trouve à la fin de cet article.

1. Le X^{VI}^e siècle

Dans le présent chapitre, nous avons pour but de tirer au clair à quel point l'emploi périphrastique prédominait avant le X^{VII}^e siècle. Nous avons examiné, comme textes relevant du premier tiers du X^{VI}^e siècle, *Gargantua, Pantagruel, Le Tiers Livre et Le Quart Livre* de F. RABELAIS, dans lesquels nous n'avons rencontré aucune occurrence de la forme *venir de + inf.* Parmi les textes du deuxième ou troisième tiers, il y en a, tels *Adolescence clémentine* de C. MAROT, *Œuvres poétiques* de J. DU BELLAY, *Cléopâtre captive* de E. JODELLE, *Essais* de M. de MONTAIGNE, *Bradamente et Les Juives* de R. GARNIER, etc., qui contiennent cette locution verbale.

A la suite de la recherche, nous avons rencontré, au total, 70 occurrences de *venir de + inf.* dans les œuvres littéraires du X^{VI}^e siècle (1045.000 mots au total) que nous avons consultées. Afin d'aborder notre premier problème (c'est-à-dire de savoir où localiser chronologiquement la fixation de la périphrase comme expression du passé récent), il est question de juger si l'on a affaire à un emploi matériel ou à un emploi périphrastique, pour chacune de ces occurrences.

Certes il peut y avoir des cas où il n'est pas facile de porter ce jugement, tant que l'action passée s'est accomplie dans un autre lieu que celui où se trouve le sujet du verbe, comme FLYDAL (1943) le fait remarquer⁴⁾. Mais le syntagme verbal ne s'emploie au sens matériel que s'il importe de marquer particulièrement un déplacement en provenance du lieu où le sujet a accompli l'action indiquée par l'infinitif, ce qui est pourtant possible seulement dans les circonstances plutôt limitées, comme dans l'exemple suivant où l'expression *venir de* apparaît en réponse à la question *D'où viens-tu ?* :

(1) *Fierabras*. D'où viens-tu, Perrine ? —*Perrine*. Je vien de rendre le levain que la servante de leans m'avoit presté.

(Larivey, *Les Jaloux*, III, 6 ; Ancien Théâtre françois, t. VI, p.56)⁵⁾

En conséquence, il n'y a pas d'inconvénient à tenir la locution verbale pour employée au sens périphrastique, autant que le mouvement même ne soit pas en question, en d'autres mots, autant qu'il soit question, dans le contexte, de la réalisation même de l'action indiquée par l'infinitif, ce qui constitue un critère. Ainsi nous pouvons juger d'après ce critère s'il s'agit d'un emploi périphrastique ou d'un emploi matériel.

Nous illustrons le procédé de quelques exemples :

(2) Mais j'en croiroys plus volontiers /Ung enfant, qui *viendroit de naistre*.

(C. Marot, *Le second livre des Epigrammes dédié à Anne*, 32)

Ici, *venir de* est mis au conditionnel indiquant une condition, et pourtant l'expression s'emploie au sens périphrastique, puisqu'il est question d'un procès de naissance quelque peu antérieur à l'action *en croire*.

(3) Ce que je *vien de dire*, je l'ay dict encores en quelque autre lieu, s'il m'en souvient [...]

(Joachim Du Bellay, *Au lecteur dans "Olive"*)

Dans cet exemple, le syntagme verbal s'emploie dans la proposition relative introduite par *que* et l'antécédent de ce pronom relatif, *ce*, est le complément d'objet direct de l'infinitif *dire* ; c'est un emploi périphrastique, l'essentiel étant la réalisation même de l'action *dire*.

(4) Avant que ce Soleil qui *vient ores de naistre*, /Ayant tracé son jour chez sa tante se plonge, /
Cleopatre mourra[...]

(E. Jodelle, *Cléopâtre captive*)

Ce qui compte dans ce passage, ce n'est pas la provenance du Soleil, mais son apparition à l'horizon, marquée par l'infinitif *naistre [=naître]* ; il s'agit également d'un emploi périphrastique.

(5) O Dieu, qui vois du ciel nos esclandres divers, /Tout ainsi que te sont nos forfaits descouvers,
/Qui des Prestres sacrez à ta gloire immortelle /*Viens de voir* icy bas l'occision cruelle, /Ne puniras-tu
point ce roy persécuteur, /Bien que de ta colère il soit l'exécuteur ?

(R. GARNIER, *Les Juives*)

Pour cet extrait, la forme *viens de voir*, qui se trouve dans la proposition relative introduite par *qui*, s'emploie au sens périphrastique, attendu que le locuteur s'adresse à Dieu qui a dû «voir» *les esclandres* et *l'occision* se dérouler ici-bas.

(6) Je *viens de voir* chez moy un petit homme natif de Nantes, né sans bras, qui a si bien façonné ses pieds, au service que luy devoient les mains, qu'ils en ont à la verité à demy oublié leur office naturel. Au demourant il les nomme ses mains, il trenche, il charge un pistolet et le

lasche, il enfille son eguille, il coud, il escrit, il tire le bonnet, il se peigne, il jouë aux cartes et aux dez, et les remue avec autant de dexterité que scauroit faire quelqu'autre [...]

(M. de MONTAIGNE, *Essais*, Livre I, (A))

Dans l'exemple (6), la locution verbale *viens de voir* constitue le prédicat dans la proposition indépendante, à la différence des exemples précédents. Cependant, ce qui est exprimé par ce prédicat ne peut pas être le mouvement en provenance du lieu où le sujet a vu le petit homme, car le but du locuteur est de parler du handicapé qu'il a rencontré chez lui, comme on le voit en lisant ce qui suit. On a donc affaire à un emploi périphrastique.

Alors que la périphrase est mise au présent dans les exemples cités plus haut, excepté dans l'exemple (2) où elle est mise au conditionnel présent, on trouve un certain nombre de *venir de* mis à l'imparfait dans les *Essais* de M. de MONTAIGNE ; nous en citons un exemple :

(7) Or j'ay une condition singeresse et imitatrice : Quand je me meslois de faire des vers (et n'en fis jamais que des Latins) ils accusoient evidemment le poëte que je *venoys dernièrement de lire* [...]

(M. de MONTAIGNE, *Essais*, Livre III, (B))

C'est le même type que l'exemple (3), sauf que le temps du verbe *venir* est à l'imparfait. La locution verbale en question joue un rôle de prédicat dans la proposition relative introduite par *que*, l'antécédent de ce relatif *le poëte* étant le complément d'objet de l'infinitif *lire*, tant et si bien qu'il s'agit d'un emploi périphrastique comme dans le cas de l'exemple (3).

Après avoir examiné toutes les 70 occurrences de *venir de* sur le critère ci-dessus de la même manière que pour les exemples (2)–(7), nous avons constaté qu'elles correspondaient toutes à l'emploi périphrastique, excepté une forme *venir de*, qui peut être interprétée aussi bien au sens périphrastique qu'au sens matériel. En outre, ces occurrences apparaissent dans les textes appartenant au deuxième tiers ou au troisième tiers du X^{VI}^e siècle, en se concentrant dans ceux-ci plutôt que dans ceux-là⁶⁾. Cela nous amène à conclure que l'emploi périphrastique avait déjà prévalu sur l'emploi matériel au milieu du X^{VI}^e siècle⁷⁾, avant donc le X^{VII}^e siècle. Ainsi nous pouvons considérer que la fixation de notre périphrase en tant qu'expression du passé récent s'était presque accomplie dans la seconde moitié, ou au plus tard, dans le troisième tiers du X^{VI}^e siècle, à en juger par le résultat de notre recherche.

Pour notre second problème concernant les emplois dérivés de la localisation temporelle, nous n'avons rencontré aucun exemple qui y apporte une réponse, du moins dans les œuvres littéraires du X^{VI}^e siècle que nous avons consultées cette fois.

2. Le X^{VII}^e siècle

Ayant recherché des exemples de la périphrase *venir de + inf.* dans les textes numérisés du X^{VII}^e siècle, nous avons constaté que la fréquence d'occurrence par œuvre s'accroissait notablement par rapport au siècle précédent. De là vient qu'il est naturel d'envisager la possibilité d'emplois dérivés de la localisation d'un procès dans un passé récent, d'emplois comme on en observe dans le français contemporain.

Ainsi notre opération consistait à examiner chacun des exemples relevés pour savoir si celui-là a rapport à un autre effet de sens que la localisation temporelle. Le résultat est que nous avons remarqué des emplois dérivés, dont nous allons montrer ci-dessous des cas typiques⁸⁾.

Nous commençons par étudier l'exemple que voici :

(8) N'était ce qui te presse, /Ta flamme un peu plus loin eût porté la tendresse, /Et je t'aurais fait voir quelques vers de Tircis /Pour le charmant objet de ses nouveaux soucis. /Je viens de les surprendre, et j'y pourrais encore /Joindre quelques billets de l'objet qu'il adore [...]

(P. CORNEILLE, *Mélie*)

Dans ce passage, c'est Chloris qui parle à Philandre, son amant. Si elle peut lui faire voir quelques vers de Tircis, c'est qu'elle les a découverts. La périphrase *viens de les surprendre*, n'étant pas la simple expression d'une action récente, s'emploie donc avec un effet de justification.

Il en est de même de l'exemple suivant dans lequel le syntagme verbal en question est mis à l'imparfait :

(9) Par vos mépris enfin l'une et l'autre mourut. /J'étais lors en Egypte, où le bruit en courut; /Et ce fut en ce temps que la peur de vos armes /Fit nager le grand Caire en un fleuve de larmes. /Vous veniez d'assommer dix géants en un jour; /Vous aviez désolé les pays d'alentour, /Rasé quinze châteaux, aplani deux montagnes, /Fait passer par le feu villes, bourgs et campagnes, /Et défait, vers Damas, cent mille combattants.

(P. CORNEILLE, *L'Illusion comique*)

Ce sont les paroles que Clindor adresse à Matamore, capitaine gascon. Selon lui : la terreur qu'inspiraient les armes de Matamore a affligé tous les habitants du Caire, et c'est à l'appui de cet énoncé que le locuteur présente une preuve au moyen de la phrase *Vous venez d'assommer dix géants en un jour* ; en d'autres termes, cette forme *venez d'assommer* sert à justifier l'énoncé précédent.

Quoique nous n'ayons extrait des passages que de CORNEILLE, par hasard, afin d'illustrer le cas de justification, nous ajoutons que nous avons rencontré des exemples semblables chez MOLIÈRE, Mme de LA FAYETTE ou RACINE aussi.

À présent, nous allons passer à un autre type d'emploi dérivé. La forme *venir de* dans l'extrait suivant s'emploie avec un effet de sens autre que la justification :

(10) *Félix* : Je te parle sans fard, et veux être chrétien.

Polyeucte : Qui peut donc retarder l'effet d'un si grand bien?

Félix : La présence importune...

Polyeucte : Et de qui? De Sévère?

Félix : Pour lui seul contre toi j'ai feint tant de colère: /Dissimule un moment jusques à son départ.

Polyeucte : Félix, c'est donc ainsi que vous parlez sans fard? /Portez à vos païens, portez à vos idoles /Le sucre empoisonné que sèment vos paroles. /Un chrétien ne craint rien, ne dissimule rien, /Aux yeux de tout le monde il est toujours chrétien.

Félix : Ce zèle de ta foi ne sert qu'à te séduire, /Si tu cours à la mort plutôt que de m'instruire.

Polyeucte : Je vous en parlerais ici hors de saison: /Elle est un don du ciel, et non de la raison, /Et c'est là que bientôt, voyant Dieu face à face, /Plus aisément pour vous j'obtiendrai cette grâce.

Félix : Ta perte cependant me va désespérer.

Polyeucte : Vous avez en vos mains de quoi la réparer: /En vous ôtant un gendre, on vous en donne un autre /Dont la condition répond mieux à la vôtre; /Ma perte n'est pour vous qu'un change avantageux.

Félix : Cesse de me tenir ce discours outrageux. /Je t'ai considéré plus que tu ne mérites, /Mais, malgré ma bonté, qui croît plus tu l'irrites, /Cette insolence enfin te rendrait odieux, /Et je me vengerais aussi bien que nos dieux.

Polyeucte : Quoi! Vous changez bientôt d'humeur et de langage! /Le zèle de vos dieux rentre en votre courage! /Celui d'être chrétien s'échappe! Et, par hasard, /Je vous viens d'obliger à me

parler sans fard!

(P. CORNEILLE, *Polyeucte*)

Il s'agit d'un dialogue entre Félix, sénateur romain et gouverneur d'Arménie, et Polyeucte, son gendre, seigneur arménien. Félix veut dissuader Polyeucte, qui s'est converti au christianisme, de s'offrir au martyre, celui-là faisant croire à celui-ci qu'il aspire lui aussi au christianisme et l'incite à vivre pour lui montrer la voie ; Polyeucte qui devine son jeu le repousse. Dans ce passage, Polyeucte reproche à Félix, par deux fois, de ne pas parler directement ; la première fois qu'il le blâme en découvrant ses intentions, c'est dans son discours débutant par la phrase *Félix, c'est donc ainsi que vous parlez sans fard?* Lors de son second reproche, en lançant : «Je vous viens d'obliger à me parler sans fard!», il lui rappelle qu'il a déjà fait la même remarque. Aussi convient-il de considérer que notre locution verbale dans cet exemple prend un effet d'évocation, ne se limitant pas à une simple expression d'une action récente.

Nous pouvons citer encore un exemple similaire, tiré cette fois d'un roman en prose :

(11) - Et moi, interrompit don Ramire, je trouverais plus de plaisir à me rendre maître d'un coeur qui serait défendu par une passion, que d'en toucher un qui n'aurait jamais été touché; ce me serait une double victoire, et je serais aussi bien plus persuadé de la véritable inclination qu'on aurait pour moi, si je l'avais vue naître dans le plus fort de l'attachement qu'on aurait pour un autre; enfin ma gloire et mon amour se trouveraient satisfaits d'avoir ôté une maîtresse à un rival.

[...]

- Je ne m'étonne plus, seigneur, dit don Ramire en s'adressant à don Garcie, que vous n'avez point été amoureux de toutes les belles personnes qui sont nourries dans le palais et avec qui vous avez été accoutumé dès l'enfance, mais j'avoue que jusques à cette heure j'avais été surpris que pas une ne vous eût donné de l'amour, et surtout Nugna Bella, la fille de don Diégo Porcellos, qui me paraît si capable d'en donner.

- Il est vrai, repartit don Garcie, que Nugna Bella est aimable, elle a les yeux admirables, elle a la bouche belle, l'air noble et délicat; enfin j'en aurais été amoureux, si je ne l'eusse point vue presque en même temps que j'ai le jour.

- Mais pourquoi ne l'avez vous pas aimée, ajouta le prince s'adressant à don Ramire, vous qui la trouvez si belle?

- Parce qu'elle n'a jamais rien aimé, répliqua-t-il. Je n'aurais eu personne à chasser de son cœur,

et je *viens de vous avouer* que c'est ce qui peut toucher le mien. [...]

(Mme de LA FAYETTE, *Zaïde*)

Cet extrait constitue une scène où quelques personnages parlent de sentiments amoureux. Don Ramire déclare qu'il éprouve plus de plaisir à conquérir une femme qui a déjà aimé un autre qu'à obtenir les faveurs de celle qui n'a jamais aimé personne ; ce qui l'intéresse, c'est de chasser un rival du cœur d'une femme. Ensuite on met sur le tapis une jolie personne nommée Nugna Bella, que don Ramire lui aussi trouve charmante mais qu'il n'a pas aimée malgré cela. D'où la question du prince : «Mais pourquoi ne l'avez vous pas aimée, vous qui la trouvez si belle?». Don Ramire y répond pour expliquer la raison, en faisant mention, de nouveau, de sa tendance prononcée tout à l'heure. En d'autres termes, la forme *viens de vous avouer* dans cet exemple, elle aussi, sert à rappeler l'attention de l'interlocuteur sur la déclaration faite plus haut, emploi dérivé qu'est l'évocation.

Outre ces deux exemples, nous avons relevé des cas d'évocation chez RACINE ou PASCAL également, en consultant les textes numérisés du X^{VII}^e siècle. A ce propos, nous remarquons ceci : les formes *venir de* concernant l'évocation trouvées dans les textes du X^{VII}^e siècle diffèrent de celles que nous avons rencontrées dans les articles de presse contemporains en ce que les premières sont utilisées pour évoquer exclusivement ce qui regarde directement l'interlocuteur, tandis que les dernières pour rappeler ce qui est connu de tous⁹⁾.

Nous terminons ce chapitre par l'observation suivante. Comme emploi dérivé dans les œuvres du X^{VII}^e siècle, nous avons relevé également quelques formes *venir de* qui s'emploient avec un effet d'accroche, quoique nous les ayons trouvées uniquement chez MOLIÈRE. Nous nous limitons simplement à en donner un exemple :

(12) *Filinte* : Marquis, je *viens d'apprendre* une étrange nouvelle.

Eraste : Quoi ?

Filinte : Qu'un homme tantôt t'a fait une querelle.

Eraste : A moi ?

Filinte : Que te sert-il de le dissimuler? /Je sais de bonne part qu'on t'a fait appeler ; /Et comme ton ami, quoi qu'il en réussisse, /Je te viens contre tous faire offre de service.

Eraste : Je te suis obligé; mais crois que tu me fais...

Filinte : Tu ne l'avoueras pas; mais tu sors sans valets. / Demeure dans la ville, ou gagne la campagne, /Tu n'iras nulle part que je ne t'accompagne.

(MOLIÈRE, *Les Fâcheux*)

Ce passage correspond au commencement d'un dialogue entre deux personnages (Acte III, Scène IV). Un jeune gentilhomme Eraste qui a donné un rendez-vous à son amie Orphise se dispose à s'y rendre, mais juste au moment de partir, il est dérangé et retardé par une série de fâcheux dont Filinte. Celui-ci commence par la phrase qui a pour prédicat le syntagme verbal *viens d'apprendre*. Il annonce par là à Eraste qu'il s'est produit un événement d'importance, sur lequel il attire son attention. Enfin, cette forme *viens d'apprendre* sert à annoncer une nouvelle grave en suscitant l'intérêt de l'interlocuteur, d'où un effet d'accroche ¹⁰⁾.

Pour nous résumer, alors que nous n'avons trouvé aucun emploi dérivé dans les œuvres littéraires du X^{VI}^e siècle, nous avons enregistré, à la suite de la recherche de celles du X^{VII}^e siècle, des exemples de justification et d'évocation chez plusieurs auteurs à commencer par P. CORNEILLE, ainsi que des exemples d'accroche dans quelques comédies de MOLIÈRE. Cela prouve que de nouveaux usages de cette périphrase sont nés au X^{VII}^e siècle.

3. Conclusion

Le résultat de nos investigations témoigne que la prédominance de l'emploi périphrastique sur l'emploi matériel se manifeste dès la seconde moitié ou, en évaluant au plus tard, dès le troisième tiers du X^{VI}^e siècle.

Ainsi il convient de considérer que notre périphrase s'était pratiquement établie vers cette époque (et donc avant le X^{VII}^e siècle) en tant qu'expression ayant rapport au passé récent. Quant à savoir à quel point l'emploi périphrastique s'imposait par comparaison avec l'emploi matériel dans la première moitié, notamment au premier tiers du X^{VI}^e siècle, nous manquons de données pour éclaircir cette question à l'heure qu'il est. En tout état de cause, pour l'époque de la fixation, nous avons apporté là-dessus plus de lumière que les travaux précédents.

D'après notre recherche des œuvres littéraires des X^{VI}^e et X^{VII}^e siècles, c'est seulement en consultant les textes du X^{VII}^e siècle que nous avons rencontré des usages dérivés. Sans doute n'est-il pas facile de dire avec précision à quand remontent ces usages, mais le cas de justification se manifeste déjà dans les premières œuvres de P. CORNEILLE, à savoir *Mélite* (1629) et quelques-unes de ses pièces des années 1630 y compris *L'Illusion comique*, le cas d'évocation, dans *Polyeucte*, pièce des années 1640 du même auteur, le cas d'accroche, dans *Les Fâcheux*, comédie des années 1660 de MOLIÈRE. En somme, cette locution verbale en était déjà venue, vers le milieu du X^{VII}^e siècle, à

s'employer avec un effet de justification, d'évocation ou d'accroche à titre d'emplois dérivés de la localisation d'un procès dans un passé récent, en entrant dans une phase d'évolution.

Or les emplois dérivés de notre syntagme verbal ne se bornent pas à la justification, ni à l'évocation ni à l'accroche ; dans une récente publication, nous avons montré que cette locution pouvait être utilisée, dans le français contemporain, pour montrer la cause directe d'un événement inattendu ou expliquer une perception exercée par les sens d'un personnage en présentant un phénomène de «contiguïté» ou de «simultanéité»¹¹⁾. Néanmoins nous n'avons pas trouvé trace de ce type d'usages dérivés dans les textes numérisés des X^{VI}^e et X^{VII}^e siècles que nous avons étudiés cette fois. Il nous reste donc à savoir depuis quelle époque apparaissent d'autres emplois dérivés que ceux relevés cette fois. Dans le but d'aborder cette question, il nous faudra poursuivre les observations en effectuant également l'examen des œuvres littéraires des X^{VIII}^e et X^{IX}^e siècles.

[Notes]

- 1) IKUTA, N.(2001) : Sur les effets de sens de la périphrase *venir de + infinitif*, *Études de Langue et Littérature Européennes, Université d'Okayama*, n° 20, pp.95-107. C'est LEBAUD (1992) qui caractérise cette locution par la justification /spécification, mais nous avons signalé que sa thèse n'était pas exhaustive du fait qu'il y a des exemples dans lesquels la forme en question est utilisée avec un effet de sens qui n'est ni la localisation d'un procès dans un passé récent ni la justification d'un fait explicite dans l'énoncé.
- 2) VETTERS, C. (1989) : Grammaticalité au passé récent, *Linguisticae Investigationes*, tome 13, fasc. 2, p.370.
- 3) FLYDAL, L. (1943) : '*Aller*' et '*venir de*' suivis de l'*infinitif* comme expressions de rapports temporels, Oslo : Dybwad., p.100.
- 4) FLYDAL, *ibid.*, p.100.
- 5) Cet exemple est cité par GOUGENHEIM (1929), p.123. également.
- 6) Cela peut être en corrélation avec le fait que ceux-là sont principalement composés de poèmes en vers.
- 7) Notre recherche s'appuie sur un échantillonnage, en quelque sorte : on ne peut pas, pour le moment, exclure que cette prédominance remonte plus loin.
- 8) Comme l'espace est limité, nous ne pouvons pas être exhaustifs dans la citation des exemples. Quant aux exemples que nous ne présentons pas dans cet article, nous voudrions les insérer dans la thèse de doctorat en préparation.

9) Voir IKUTA, *op. cit.*, pp. 99-100.

10) Le locuteur suppose que la chose à faire savoir est inconnue à l'allocutaire. En ce sens, les formes *venir de* commençant un dialogue et celles qui s'emploient au début d'un article de presse dans le français contemporain avec un effet d'accroche se classent dans la même catégorie.

11) IKUTA, N.(2002) : La périphrase *venir de + infinitif* exprimant la «contiguïté» ou la «simultanéité», *Études de Langue et Littérature Européennes, Université d'Okayama*, n° 21, pp. 97-104.

[Bibliographie]

FLYDAL, L. (1943) : '*Aller*' et '*venir de*' suivis de l'*infinitif* comme expressions de rapports temporels, Oslo : Dybwad.

GOUGENHEIM, G. (1929) : *Études sur les périphrases verbales de la langue française*, Paris : Nizet.

IKUTA, N.(2001) : Sur les effets de sens de la périphrase *venir de + infinitif*, *Études de Langue et Littérature Européennes, Université d'Okayama*, n° 20, pp.91-107.

IKUTA, N.(2002) : La périphrase *venir de + infinitif* exprimant la «contiguïté» ou la «simultanéité», *Études de Langue et Littérature Européennes, Université d'Okayama*, n° 21, pp. 93-104.

LEBAUD, D. (1992) : Venir de infinitif :localisation d'un procès dans un passé récent ou spécification d'un état actuel ?, *Le Gré des Langues* 4, pp.162-175.

VETTERS, C. (1989) : Grammaticalité au passé récent, *Linguisticae Investigationes*, tome 13, fasc. 2, pp.369-386.

[Liste des œuvres consultées]

S'agissant d'indiquer la taille de chacune des bases de données, nous adoptons comme unité *mots* pour ne pas manquer de cohésion, quoique l'on compte les poèmes habituellement par vers.

X VI^e siècle :

J. Du Bellay, *Recueils romains*, Texte établi par Daniel Aris et Françoise Joukovsky, Collection Classiques Garnier. Taille : 20.000 mots. /J. Du Bellay, *Oeuvres poétiques*, Texte établi par Daniel Aris et Françoise Joukovsky, Collection Classiques Garnier. Taille : 30.000 mots. /R. Garnier, *Bradamante* et *Les Juifves*, Texte établi par Marcel Hervier, Collection Classiques Garnier. Taille : 34.000 mots. /É. Jodelle, *Cleopatre captive*, Version html éditée à ATHENA, Copyright © 1999 ATHENA - Pierre Perroud. All Rights Reserved. Taille : 10.000 mots. /C. Marot, *Oeuvres poétiques*, Texte établi par

Gérard Defaux, Collection Classiques Garnier. Taille : 120.000 mots. /C. Marot, *L'adolescence clémentine*, Texte établi par Gérard Defaux, Collection Classiques Garnier. Taille : 59.000 mots. /M. de Montaigne, *Les Essais, Livre I, II, III*, Version HTML d'après l'édition de 1595 à Trismégiste. Taille : 430.000 mots. /M. de Navarre, *L'heptaméron*, Texte établi par Michel François, Collection Classiques Garnier. Taille : 82.000 mots. /F. Rabelais, *Gargantua*, ATHENA e-text, numérisé par François Bon. Taille : 44.000 mots. /F. Rabelais, *Pantagruel*, ATHENA e-text, numérisé par François Bon. Taille : 37.000 mots. /F. Rabelais, *Le Tiers Livre de Pantagruel*, ATHENA e-text, numérisé par François Bon. Taille : 53.000 mots. /F. Rabelais, *Le Quart Livre de Pantagruel*, ATHENA e-text, numérisé par François Bon. Taille : 59.000 mots. /P. de Ronsard, *Les amours*, Texte établi par Henri Weber, Collection Classiques Garnier. Taille : 31.000 mots. /P. de Ronsard, *Poésies choisies*, Texte établi par Françoise Joukovsky, Collection Classiques Garnier. Taille : 36.000 mots.

XVII^e siècle :

Anonyme, *L'Histoire de l'Archiduc Albert*, Texte produit par G. J. Swaelens, ABU. Taille : 113.000 mots. /P. Corneille, *Théâtre complet (tome 1)*, Texte établi par Georges Couton, Collection Classiques Garnier. Taille : 180.000 mots. /P. Corneille, *Théâtre complet (tome 2)*, Texte établi par Liliane Picciola, Collection Classiques Garnier. Taille : 28.000 mots. /Cyrano de Bergerac, *Voyage dans La Lune & Histoire comique des états et empires du Soleil*, Texte produit par Jean-Paul Bret, ABU. Taille : 47.000 mots. /Fénelon, *Les aventures de Télémaque*, Texte établi par Jeanne-Lydie Goré, Collection Classiques Garnier. Taille : 49.000 mots. /J. de La Bruyère, *Les caractères ou Les mœurs de ce siècle*, précédé de *Les caractères de Théophraste*, Texte établi par Robert Garapon, Collection Classiques Garnier. Taille : 31.000 mots. /Mme de La Fayette, *Romans et nouvelles*, Texte établi par Alain Niderst, Collection Classiques Garnier. Taille : 151.000 mots. /J. de La Fontaine, *Fables choisies*, Texte établi par Georges Couton, Collection Classiques Garnier. Taille : 44.000 mots. /F. de La Rochefoucauld, *Maximes*, suivies des *Réflexions diverses*, Texte établi par Jacques Truchet, Collection Classiques Garnier. Taille : 107.000 mots. /Molière, *Oeuvres complètes 1, 2*, éd. par Robert Jouanny, Collection Classiques Garnier. Taille : 247.000 mots. /B. Pascal, *Les provinciales*, éd. par Louis Cognet et Gérard Ferreyrolles, Collection Classiques Garnier. Taille : 97.000 mots. /C. Perrault, *Contes*, Textes établis par Gilbert Rouger, Collection Classiques Garnier. Taille : 38.000 mots. /J. Racine, *Théâtre complet*, Texte établi par Jacques Morel et Alain Viala, Collection Classiques Garnier. Taille : 70.000 mots. /Cardinal de Retz, *Mémoires 1, 2*, Textes établis par Simone Bertière, Collection Classiques Garnier. Taille : 32.000 mots.